

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE
Le 4 octobre 2021

PROCÈS-VERBAL des délibérations du Conseil de la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette qui s'est réuni en séance ordinaire le 4 octobre 2021 à 19h00 à la salle du conseil de la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette, sis au 5 chemin du Village.

Sont présents : Monsieur Henri Pariseau, maire
 Monsieur Luc Dallaire, conseiller siège #1
 Madame Nathalie Lacasse, conseillère siège #2
 Monsieur Daniel Gendreau, conseiller siège #3
 Madame Isabelle Loignon, conseillère siège #5.
 Madame Marie-Andrée Vanzeveren, conseillère siège #6

Madame Monique Dallaire, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la séance est ouverte à 19h00 par Monsieur le Maire Henri Pariseau. Madame Monique Dallaire agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2021-10-104

Les membres du conseil ayant tous pris connaissance de l'ordre du jour;

SUR PROPOSITION de la conseillère Isabelle Loignon
APPUYÉE par la conseillère Marie-Andrée Vanzeveren
IL EST RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point «12.0 Varia» ouvert.

Adopté à l'unanimité.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.0 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 De la séance ordinaire du 7 septembre 2021

4.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4.1 Questions des citoyens

5.0 CORRESPONDANCE

5.1 Correspondance générale

6.0 TRÉSORERIE

6.1 Adoption des comptes

6.2 Relevé bancaire

6.3 Dépôt du rapport d'autorisations des dépenses

7.0 VOIRIE

7.1 Proposition aménagement paysager

8.0 AQUEDUC

9.0 AVIS DE MOTION

10.0 RÈGLEMENTS

11.0 AUTRES AFFAIRES

- 11.1 Renovations centre communautaire (suivi)
- 11.2 Élections (suivi)
- 11.3 Subvention Amis du patrimoine
- 11.4 Demande de dérogation
- 11.5 Poste inspecteur en urbanisme

12.0 VARIA

13.0 RAPPORTS

- 13.1 Comités

14.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

- 14.1 Questions des citoyens sur le dossier de l'assemblée

15.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Adopté à l'unanimité.

3.0 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 De la séance ordinaire du 7 septembre 2021

Résolution 2021-10-105

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021 ;

SUR PROPOSITION du conseiller Luc Dallaire
APPUYÉE par la conseillère Nathalie Lacasse
IL EST RÉSOLU

De renoncer à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021;

D'adopter le procès-verbal en modifiant l'heure de début de la séance et en ajoutant le nom des conseillers ayant proposé et appuyé la résolution 2021-09-103.

Adopté à l'unanimité.

4.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4.1 Questions des citoyens

Aucun citoyen n'est présent.

5.0 CORRESPONDANCE

La Directrice générale fait une description verbale de ses correspondances depuis le 7 septembre 2021.

Un citoyen demande des précisions sur le nombre de chats permis pour un domicile et si cela s'applique aussi pour les fermes.

6.0 TRÉSORERIE

6.1 Adoption des comptes

Résolution 2021-10-106

Considérant que la Directrice générale dépose la liste des paiements émis durant la période du 9 au 30 septembre 2021 de l'écriture 202100258 à l'écriture 202100265 au montant de 4 714,81 \$.

Considérant que la Directrice générale dépose la liste des comptes à payer de l'écriture 202100266 à l'écriture 202100304 au montant de 25 345,64 \$.

SUR PROPOSITION de la conseillère Nathalie Lacasse
APPUYÉE par la conseillère Isabelle Loignon
IL EST RÉSOLU

De ratifier le paiement des dépenses déjà payées de l'écriture 202100304 à l'écriture 202100265 au montant de 4 714,81 \$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer au montant de 25 345,64 \$.

Adoptée à l'unanimité.

6.2 Relevé bancaire

La directrice générale dépose le relevé bancaire de la municipalité au 1^{er} octobre 2021.

Solde au livre des comptes de la Municipalité au 1^{er} octobre 2021
Compte opération : 118 418,40 \$
Dépôt à terme : 355 627,51 \$
Compte US : 5 929,28 US\$

6.3 Dépôt du rapport d'autorisation des dépenses faites par la directrice générale

En conformité avec le Règlement 07-247 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et autorisant une délégation de compétence, la directrice générale dépose le rapport des autorisations de dépenses qu'elle a faites entre le 8 septembre et le 4 octobre 2021 ;

Aucune dépense n'a été autorisée.

7.0 VOIRIE

7.1 Proposition aménagement paysager

Une citoyenne ayant comme mandat d'entretenir les plates-bandes autour du centre communautaire depuis quelques années a signifié son intérêt pour prendre en charge le réaménagement paysager après que les travaux au centre communautaire soient terminés et a déposé une proposition adressée à la Municipalité. Le conseil a accusé réception et s'est entendu pour demander une proposition plus concrète de la part de cette citoyenne avant de l'engager.

8.0 AQUEDUC

Aucun dossier a été discuté.

9.0 AVIS DE MOTION

Aucun avis de motion a été discuté.

10.0 RÈGLEMENTS

Aucun règlement a été discuté.

11.0 AUTRES AFFAIRES

11.1 Rénovations du Centre Communautaire (suivi)

La Directrice générale prend en note les questions des conseillers concernant les rénovations pour les poser lors de sa rencontre avec la chargée de projet le 5 octobre 2021.

11.2 Élections (suivi)

La Directrice générale discute du processus électoral des dernières semaines et fait le point sur les deux nouveaux conseillers qui ont été élus par acclamation soit, Jacques Inkel, qui occupera le siège #4 et Claude Desbiens, qui occupera le siège #3 et qui entreront en fonction dès le conseil du 1^{er} novembre 2021. Par le fait même le conseiller Daniel Gendreau, qui ne s'est pas présenté cette année pour siéger au conseil, cédera sa place au nouveau conseiller, Claude Desbiens.

Le nouveau conseil a été élu par acclamation :

Maire : Henri Pariseau

Siège 1 : Le conseiller Luc Dallaire

Siège 2 : La conseillère Nathalie Lacasse

Siège 3 : Le conseiller Claude Desbiens

Siège 4 : Le conseiller Jacques Inkel

Siège 5 : La conseillère Isabelle Loignon

Siège 6 : La conseillère Marie-Andrée Vanzeveren

11.3 Subvention Amis du Patrimoine

Résolution 2021-10-107

Considérant que la municipalité a octroyé une aide financière de 7500\$ aux Amis du patrimoine de St-Venant-de-Paquette, aider à couvrir une partie des frais des frais d'opération;

Considérant que les APSVP présente le tableau des coûts anticipés pour 2022;

Considérant que les APSVP demande une aide financière de 7500\$ à la Municipalité pour 2022;

SUR PROPOSITION du conseiller Luc Dallaire

APPUYÉE par la conseillère Nathalie Lacasse

IL EST RÉSOLU

D'accorder un don de 7500\$ en aide financière aux APSVP pour 2022.

Adopté à l'unanimité.

11.4 Demande de dérogation

Résolution 2021-10-108

- Considérant que** le propriétaire de l'immeuble situé au 893, chemin du Gore a soumis une demande de dérogation concernant la hauteur maximale permise pour un bâtiment accessoire;
- Considérant que** l'article 5.1.3 du règlement de Zonage 17-328 permet une hauteur maximale de 6 mètres pour un bâtiment accessoire;
- Considérant que** le demandeur a soumis une demande pour construire un garage d'une hauteur de 7,6 mètres;
- Considérant que** le bâtiment accessoire sera situé en cour arrière d'un terrain situé dans un secteur rural;
- Considérant que** la dérogation n'a pas pour effet de causer un préjudice aux propriétaires des immeubles voisins;
- Considérant que** les autres aspects de la demande sont conformes aux règlements municipaux applicables;

SUR PROPOSITION du conseiller Luc Dallaire
APPUYÉE par la conseillère Isabelle Loignon
IL EST RÉSOLU

D'autoriser, sous recommandation du CCU, la demande de dérogation mineure permettant la construction d'un garage d'une hauteur de 7,6 mètres plutôt que 6 mètres, tel qu'exigé par l'article 5.1.3 du règlement de zonage.

Adoptée à l'unanimité.

11.5 Poste inspecteur en urbanisme

Résolution 2021-10-109

- Considérant que** L'inspecteur en urbanisme, Monsieur Justin Doyle a annoncé qu'il quittera son poste d'inspecteur en urbanisme pour la Municipalité de St-Venant-de-Paquette au plus tard en décembre de cette année.

SUR PROPOSITION de la conseillère Nathalie Lacasse
APPUYÉE par la conseillère Marie-Andrée Vanzeveren
IL EST RÉSOLU

D'afficher le poste pour le plus rapidement possible.

Adopté à l'unanimité.

12.0 VARIA

12.1 Comité consultatif en urbanisme (CCU)

Résolution 2021-10-110

SUR PROPOSITION de la conseillère Isabelle Loignon
APPUYÉE par la conseillère Nathalie Lacasse
IL EST RÉSOLU

Que Monsieur Daniel Gendreau et nommé membre du Comité consultatif en urbanisme.

Adopté à l'unanimité.

13.0 RAPPORTS

13.1 Comités

Les élus ayant assisté à des rencontres font un résumé des sujets traités.

14.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas de public

15.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2021-10-111

Considérant l'ordre du jour épuisé ;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nathalie Lacasse
APPUYÉE par la conseillère Marie-Andrée Vanzeveren
IL EST RÉSOLU

De lever la séance, il est 21h30.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Henri Pariseau
Maire

Madame Monique Dallaire
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Henri Pariseau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Je, soussignée Monique Dallaire, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses ci-dessus. Si certains postes enregistrent des dépassements par rapport au budget, ceux-ci seront financés à même le surplus général du présent exercice.